

L'absentéisme touche un tiers des salariés français

Deux études concordent sur l'augmentation de la durée des arrêts dans le secteur privé

L'absentéisme continue de progresser dans le secteur privé. C'est ce que révèlent les deux baromètres publiés mercredi 9 septembre et réalisés respectivement par Malakoff Médéric et le cabinet de conseil Alma Consulting Group. Leurs résultats sont complémentaires ou concordants. La première enquête a été menée auprès de 3 millions de salariés d'entreprises clientes de la mutuelle, la seconde auprès de 268 directeurs des ressources humaines et 473 salariés du privé.

Les deux baromètres indiquent une légère augmentation de l'absentéisme en 2014. Selon le 7^e baromètre d'Alma Consulting Group, chaque salarié a été absent 16,7 jours en moyenne, soit 7,4 % de plus qu'en 2013 (15,6 jours d'absence), et l'absentéisme est revenu quasiment à son niveau de 2012 (16,6 jours d'absence). Le taux d'absentéisme national atteint 4,6 %.

L'étude de Malakoff Médéric indique que l'absentéisme concerne un tiers des salariés (32,6 %) pour une durée moyenne d'arrêt-maladie de 18,1 jours, un chiffre en augmentation, quelle que soit la taille de l'entreprise.

Les deux organismes ont tenté d'estimer le coût économique de l'absentéisme. Pour Alma Consulting Group, la facture atteindrait 60 milliards d'euros, elle recouvrirait à la fois les coûts directs de remplacement, de maintien de salaire et de perte de valeur ajoutée (45 milliards, soit 5,77 % de la masse salariale) et les coûts indirects (15 milliards, soit 2,83 % de la masse salariale), qui incluent la prévention et la prévoyance. De son côté, Malakoff Médéric évalue l'incidence financière pour une entreprise de 1000 salariés à 42 emplois à temps plein (ETP).

« Les gens ne sont pas tellement plus souvent malades, mais pour des durées qui croissent. Cela mérite réflexion », réagit Thierry

Rousseau, sociologue du travail, chargé de mission à l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact) et auteur de l'ouvrage *Absentéisme et conditions de travail, l'énigme de la présence* (Anact, 2012), qui tire trois enseignements de ces baromètres.

« Inégalités hommes/femmes »

Le premier est l'allongement des arrêts : le nombre des arrêts de plus de 10 jours a tendance à augmenter (+5 % par rapport à 2013), alors que celui des moins de 10 jours diminue. « Plusieurs raisons expliquent ce phénomène : le vieillissement de la population salariée et le poids croissant des maladies dites "professionnelles", les troubles musculo-squelettiques et certains risques psychosociaux notamment. »

Deuxième point important : 35,6 % des femmes ont eu au moins un arrêt en 2014 contre 29,3 % des hommes. « Cet écart,

Pour le cabinet de conseils Alma Consulting Group, la facture de l'absentéisme atteindrait 60 milliards d'euros

qui a tendance à se creuser, est confirmé par toutes les enquêtes menées sur ce sujet, remarque le sociologue. Plusieurs raisons peuvent être mises en avant. Dans certains secteurs, les femmes sont exposées à plus de contraintes physiques et mentales, alors même qu'elles exercent le même métier que les hommes. Cela avait été démontré pour les postières. »

Mais « cet écart s'explique également par la question de l'injustice organisationnelle. Les inégalités

hommes/femmes, encore nombreuses, en termes de salaire, de promotion et de reconnaissance peuvent créer un sentiment de démotivation et une propension à l'absentéisme. Enfin, les femmes portent encore majoritairement les contraintes liées à l'articulation vie privée/vie professionnelle et au rôle d'aidant auprès d'un parent malade ou dépendant. »

Enfin, le fait que le secteur de la santé soit le plus concerné, avec 37,2 % de salariés absents dans l'année, est le troisième élément notable. « Ce taux de fréquence élevé et les syndromes d'épuisement professionnel, qui n'ont jamais été aussi nombreux, constituent un vrai signal d'alerte et une urgence à traiter », prévient le sociologue.

Un autre aspect intéressant est dévoilé par le baromètre Alma Consulting Group. « Une large partie de l'absentéisme est liée aux situations de travail, c'est-à-dire à ce qui se passe concrètement dans les bureaux et dans les ateliers »,

indique M. Rousseau. Les premières causes d'absence déclarées par les salariés sont les « problèmes de santé ou [les] motifs personnels » (43 %). Mais les 57 % restants sont liées à des dysfonctionnements : mauvaise organisation ou mauvaises conditions de travail (9 %), manque de reconnaissance (7 %), charge de travail (6 %), insatisfaction liée au salaire (5 %), mauvaise ambiance entre collègues (4 %).

« Le principal intérêt de ces baromètres est de faire de l'absentéisme un enjeu commun à l'ensemble des acteurs de l'entreprise (dirigeants, DRH, cadres opérationnels, représentants du personnel). Il est normal qu'il y ait de l'absentéisme dans une entreprise. Ce qui est important, ce n'est pas tant de comparer son taux par rapport à d'autres entreprises, mais [de voir] son évolution dans le temps. Il devient un signal d'alerte lorsqu'il évolue à la hausse ou qu'il a tendance à s'enkyster », conclut le sociologue. ■

GAËLLE PICUT